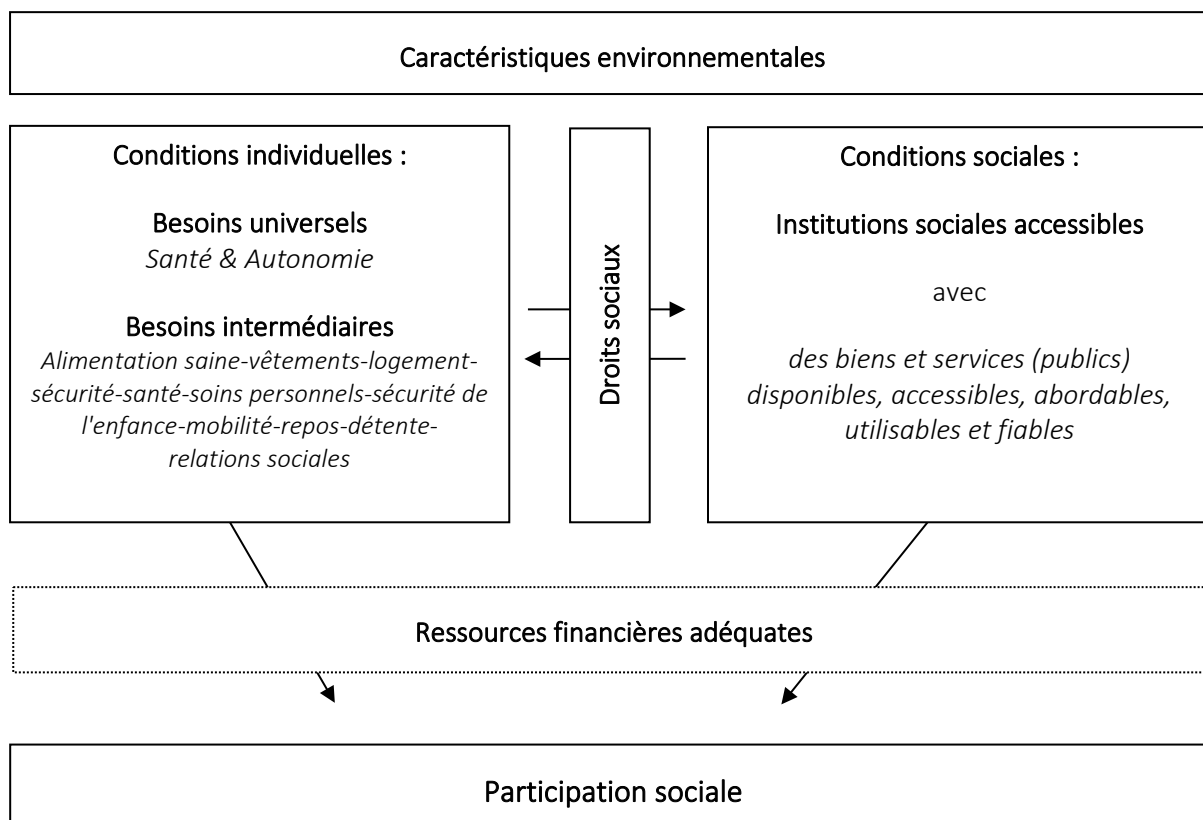


## Chapitre 1. Théorie et cadre méthodologique

Les budgets de référence belges pour la participation sociale ont été élaborés à partir d'un cadre théorique fondé sur la théorie des besoins humains<sup>i</sup>. La participation sociale est définie comme la capacité des personnes à remplir les différents rôles sociaux qu'une personne devrait être en mesure de remplir en tant que membre d'une société donnée, compte tenu des attentes sociales dominantes, ainsi que la capacité à cofaçonner ces attentes. Les attentes sociales associées aux positions sociales sont ce que les sociologues appellent des "rôles sociaux", par exemple le rôle d'un parent, d'un collègue ou d'un voisin. Lorsque les citoyens parviennent à remplir correctement leurs rôles sociaux, ils appartiennent à, et peuvent contribuer au bon fonctionnement de la société<sup>ii</sup>.

Selon la Théorie des Besoins Humains, la pleine participation exige la satisfaction de deux besoins universels : la santé et l'autonomie. Ces deux besoins universels peuvent être concrétisés en besoins intermédiaires : pour être en bonne santé et agir de manière autonome, les personnes doivent avoir un accès suffisant à une alimentation saine, des vêtements appropriés, un logement de qualité, des soins de santé, des soins personnels et suffisamment de repos et de détente. En outre, les enfants doivent pouvoir grandir en toute sécurité et les citoyens doivent pouvoir entretenir des relations sociales, se sentir en sécurité et avoir une mobilité suffisante. Les budgets de référence calculent ensuite le coût minimum des biens et services nécessaires pour répondre de manière adéquate à ces besoins intermédiaires (voir figure 1).

Figure 1 : Cadre théorique des budgets de référence belges



Source : Storms (2012)

Toutefois, la question du niveau minimum d'un budget nécessaire ne peut être résolue en termes absolus, car des familles disposant de ressources financières égales peuvent encore avoir des chances inégales de satisfaire les besoins nécessaires. Par exemple, un bébé a besoin d'un type d'alimentation différent de celui d'un adulte, un ménage de quatre personnes a besoin de plus de vêtements qu'une personne seule, une personne souffrant d'une maladie de longue durée a besoin de plus de soins médicaux qu'une personne en bonne santé, une mère célibataire qui travaille a plus besoin de faire garder ses enfants qu'un couple dans lequel l'un des deux partenaires ne travaille pas ou ne travaille pas à plein temps, etc. En outre, les caractéristiques du milieu de vie influent également sur les besoins financiers des familles. Par exemple, dans le nord de notre pays, il est plus facile de faire ses courses à vélo que dans le sud.

Néanmoins, il est possible de répondre à la question du niveau d'un budget familial minimum nécessaire en respectant certaines conditions. Pour ce faire, les budgets de référence estiment un plancher financier théorique pour des ménages hypothétiques, par rapport auquel les situations de vie réelles peuvent ensuite être testées. Ainsi, les budgets de référence belges sont calculés pour les ménages familles disposant d'un logement de qualité dans l'une des trois régions belges (Flandre, Wallonie ou Bruxelles) dans laquelle les biens et services (publics) nécessaires (par exemple, les transports publics, les écoles, les soins de santé ou les magasins) sont suffisamment accessibles à tous par les transports publics, à pied ou à vélo. En ce qui concerne le contexte individuel, on part du principe que les membres de la famille sont en bonne santé et disposent des compétences et des informations nécessaires pour gérer le budget familial de manière économique. Ces postulats

garantissent que l'accent est mis sur le coût minimum de la participation sociale. Grâce à l'outil REDI, les travailleurs sociaux des CPAS peuvent ajuster les budgets de référence si besoin et calculer les coûts nécessaires adaptés à chaque situation de vie (voir chapitre 15).

Les budgets de référence belges sont élaborés en utilisant un large éventail de sources d'information: directives et recommandations officielles, connaissances scientifiques, avis d'experts et données d'enquête. Des paniers de « biens et de services tarifés » sont établis pour chacun des besoins intermédiaires ci-dessus. Les stratégies d'achat et de tarification garantissent que les biens et services sélectionnés peuvent être achetés dans des magasins accessibles, qu'ils sont peu coûteux et qu'ils préservent en même temps une certaine liberté de choix. Pour être sûr que les budgets de référence atteignent leur objectif de permettre la participation sociale, il est nécessaire qu'ils soient acceptés et perçus comme réalisables par ceux qui doivent en vivre. Cette question est discutée dans des focus groups composés de participants issus de différents milieux socio-économiques.

Chaque année, les prix de tous les biens et services sont ajustés pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat. Tous les cinq ans, le contenu des paniers est révisé et les biens et services nécessaires qui y sont inclus sont mis à jour en fonction de l'évolution des attentes et des modèles culturels et sociétaux. Par exemple, au fil des ans, les téléphones portables ont été remplacés par des smartphones et le panier « alimentaire » a été adapté aux dernières directives du Conseil Supérieur de la Santé.

Il est important de noter que l'utilisation des budgets de référence comme outil de diagnostic pour évaluer l'ampleur des besoins des familles a ses limites. Premièrement, les budgets de référence ne représentent jamais une limite de revenu exact. Les biens et services tarifés dans les paniers ont toujours un caractère illustratif. En effet, il arrive que d'autres choix soient possibles et qu'ils entraînent une légère modification des coûts. Il est donc important d'assurer une transparence maximale dans l'élaboration des budgets de référence. Ce carnet décrit donc comment les budgets de référence sont élaborés et construits afin que chacun puisse vérifier si les choix effectués sont pertinents et acceptables. En outre, il existe le guide des produits dans lequel on peut trouver des listes détaillées des prix et des périodes d'amortissement de tous les produits et services des budgets de référence par thème. Deuxièmement, en raison de leur élaboration détaillée, les budgets de référence peuvent être interprétés à tort comme des échantillons de modèles de consommation. Cela va à l'encontre de leur objectif de fournir un cadre de référence pour la détermination d'un revenu minimum permettant de vivre dans la dignité, où le choix personnel de la manière de dépenser le budget familial est un élément essentiel d'une vie autonome. Un troisième danger est que les budgets de référence et les outils en ligne qui en découlent soient utilisés comme une calculette, sans tenir compte des coûts supplémentaires des familles en situation de vie en vulnérabilité et en précarité (voir chapitre 15). Ce risque peut être évité en utilisant les outils développés à cette fin, tels que REDI, en accordant une attention suffisante à la situation spécifique des familles en difficultés et d'entrer en dialogue avec elles à ce sujet. De cette façon, les coûts nécessaires différents ou supplémentaires établis sur mesure pour chaque famille peuvent être pris en compte dans le calcul du budget de référence.

---

<sup>i</sup> Doyal, L., & Gough, I. (1991). *A theory of human need*. Houndmills: Palgrave Macmillan.

<sup>ii</sup> Storms, B. (2012). *Referentiebudgetten voor maatschappelijke participatie*. Doctoraal proefschrift (PhD). Antwerpen: Universiteit Antwerpen.